DPE NEUF diagnostic de performance énergétique (logement)

n° : 2517N1035540Q
établi le : 26/03/2025
valable jusqu'au : 25/03/2035

Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. *Pour en savoir plus : https://www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe*

Bouygues Immobilier
LA VIE COMMENCE ICI

mission : PROJET LE CHÊNE VERT - D02
adresse : **74 rue Annie GIRARDOT, 17139 DOMPIERRE-SUR-MER**
type de bien : Maison individuelle
année de construction : 2025
surface de référence : **106,40 m²**
propriétaire : SCCV Le Chêne Vert
adresse : Boulevard Gallieni 92130 Issy-les-Moulineaux

Performance énergétique

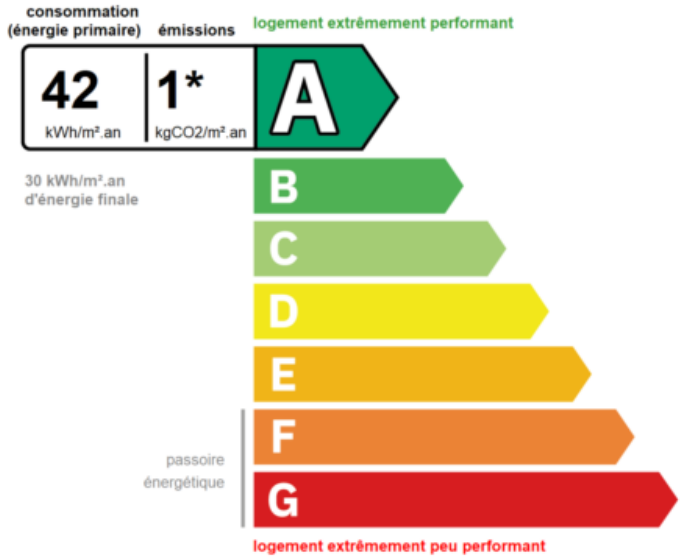

Le niveau de consommation énergétique dépend de l'isolation du logement et de la performance des équipements.

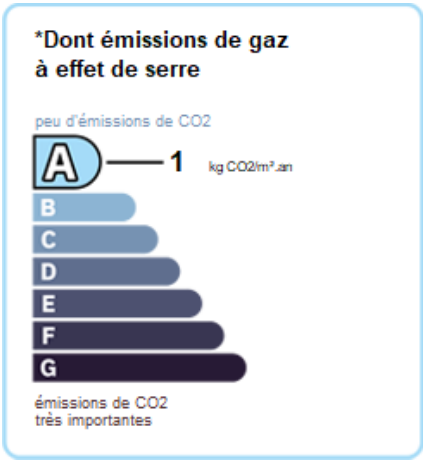

Ce logement émet 131 kg de CO_2 par an, soit l'équivalent de 679 km parcourus en voiture.
Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergies utilisées (bois, électricité, gaz, fioul, etc.)

Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires) voir p.3 pour voir les détails par poste.

Entre **412 €** et **557 €** par an

obtenus par la méthode Th-BCD 2020, estimées au logement, prix moyen des énergies indexés sur les années 2021, 2022 et 2023 (abonnements compris)

Comment réduire ma facture d'énergie ?
voir p.3

Informations diagnostiqueur
E2MT
3 rue des Vendangeurs
17230 SAINT OUEN D'AUNIS
diagnostiqueur : Alexandre FRAINEAU

tel :
email : contact.e2mt@gmail.com
n° de certification : CPDI6196
organisme de certification : I. CERT

E2MT

À l'attention du propriétaire du bien au moment de la réalisation du DPE : Dans le cadre du Règlement général sur la protection des données (RGPD), l'Ademe vous informe que vos données personnelles (Nom-Prénom-Adresse) sont stockées dans la base de données de l'observatoire DPE à des fins de contrôles ou en cas de contestations ou de procédures judiciaires. Ces données sont stockées jusqu'à la date de fin de validité du DPE. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement ou une limitation du traitement de ces données. Si vous souhaitez faire valoir votre droit, veuillez nous contacter à l'adresse mail indiquée à la page «Contacts» de l'Observatoire DPE (https://observatoire-dpe.ademe.fr/).

Schéma des déperditions de chaleur

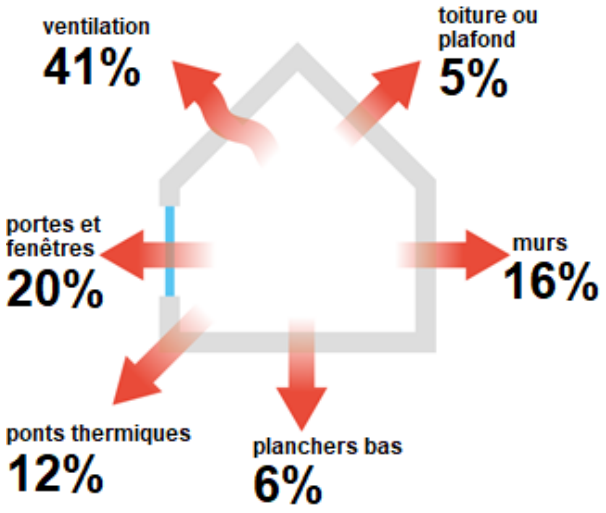

Performance de l'isolation

Système de ventilation en place

- - Mécanique Simple flux - Hygroréglable type B

Confort d'été (hors climatisation)*

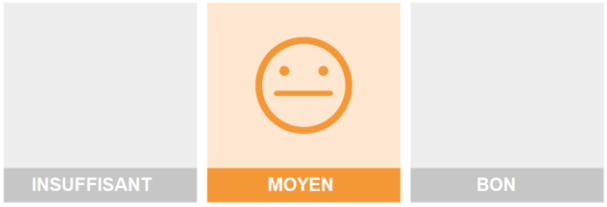

Les caractéristiques de votre logement améliorant le confort d'été :

fenêtres équipées de volets extérieurs ou brise-soleil

toiture isolée

logement traversant

*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).

Production d'énergies renouvelables

équipements présents dans le logement :

chauffage au bois

chauffe-eau thermodynamique

Diverses solutions existent :

géothermie

pompe à chaleur

réseau de chaleur ou de froid vertueux

panneaux solaires photovoltaïques

panneaux solaires thermiques

Montants et consommations annuels d'énergie

usage		consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)	frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	répartition des dépenses
chauffage	bois granulés	**2188** (2188 é.f.)	entre **184€** et **249€**	44,7%
eau chaude sanitaire	électricité	**1605** (698 é.f.)	entre **160€** et **216€**	38,8%
refroidissement		**0** (0 é.f.)	entre **0€** et **0€**	0%
éclairage	électricité	**489** (213 é.f.)	entre **49€** et **66€**	11,8%
auxiliaires	électricité	**196** (85 é.f.)	entre **19€** et **26€**	4,7%
énergie totale pour les usages recensés		**4478 kWh** (3184 kWh é.f.)	entre **412€** et **557€** par an	

Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19° réduite à 16°C en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28° (si présence de clim), et une consommation d'eau chaude de 131 ℓ par jour.

⚠ Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques…) ne sont pas comptabilisées.

⚠ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux…), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements….

é.f. → énergie finale
* Prix moyens des énergies indexés sur les années 2021, 2022 et 2023 (abonnements compris)

Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :

Température recommandée en hiver → 19°
Chauffer à 19° plutôt que 21° c'est -16% sur votre facture **soit -35€ par an**

astuces (plus facile si le logement dispose de solutions de pilotage efficaces)
- → Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
- → Chauffez les chambres à 17° la nuit.

Si climatisation, température recommandée en été → 28°

astuces
- → Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
- → Aérez votre logement la nuit.

Consommation recommandée →131ℓ/jour d'eau chaude à 40°
54ℓ consommés en moins par jour, c'est -41% sur votre facture **soit -77€ par an**
Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (2-3personnes). Une douche de 5 minutes = environ 40ℓ.

astuces
- → Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
- → Réduisez la durée des douches.

France Rénov' Le service public pour mieux rénover mon habitat

En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie : france-renov.gouv.fr

Voir en annexe le descriptif complet et détaillé du logement et de ses équipements.

Vue d'ensemble du logement

	description	isolation
murs	- - U=0,172 W/m².K - Coffres volets roulants - U=1,439 W/m².K	très bonne
plancher bas	- - U=0,112 W/m².K	très bonne
toiture/plafond	- - U=0,098 W/m².K	très bonne
portes et fenêtres	- Fenêtre en PVC double vitrage avec volet - Uw=1,000 W/m².K - Sw=0,42 - Fenêtre en PVC double vitrage avec volet - Uw=1,000 W/m².K - Sw=0,49 - Fenêtre en PVC double vitrage avec volet - Uw=1,000 W/m².K - Sw=0,39 - Fenêtre en PVC double vitrage avec volet - Uw=1,000 W/m².K - Sw=0,44 - Fenêtre en PVC double vitrage sans volet - Uw=1,400 W/m².K - Sw=0,31 - Porte LnC - PE (0,9x2,2) - U=1,000 W/m².K	très bonne

Vue d'ensemble des équipements

	description
chauffage	- Generateur 1, poele 6 kW 91 5 - rayonnants ch, ss sdb, poele ch, poele jour
eau chaude sanitaire	- Calypso connecte VS 250L, Appoint elec. PAC ECS
climatisation	
ventilation	- - Mécanique Simple flux - Hygroréglable type B
pilotage	- Horloge à heure fixe associée à un contrôle de l'ambiance

Voir en annexe le descriptif complet et détaillé du logement et de ses équipements.

Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.

	type d'entretien
Ventilation	Nettoyer les filtres de soufflage et d'extraction -> tous les 3 à 6 mois Changer les filtres de soufflage et d'extraction -> au moins 1 fois par an Ne pas obstruer les entrées d'air. Les nettoyer à l'aide d'un chiffon sec -> 1 fois par an Nettoyer les bouches d'extraction -> au moins 2 fois par an Entretien des conduits par un professionnel -> tous les 3 à 5 ans Aérer les pièces 5 minutes par jour, fenêtres grandes ouvertes
Chaudière	Entretien obligatoire par un professionnel -> 1 fois par an Programmer la température de chauffage en fonction de votre présence. Baisser la température la nuit. / Abaisser la température de 2 à 3°C la nuit.
Radiateurs	Dépoussiérer les radiateurs régulièrement.
Circuit de chauffage	Faire désembouer le circuit de chauffage par un professionnel -> tous les 10 ans Veiller au bon équilibrage de l'installation de chauffage.
Insert / poêle	Ramonage obligatoire par un professionnel -> au moins 1 fois par an
Chauffe-eau	Régler la température du chauffe-eau entre 55 et 60°C. Arrêter le chauffe-eau en cas d'absence de plus de 4 jours.
Chauffe-eau thermodynamique	Entretien obligatoire par un professionnel -> tous les 2 ans Régler la température du chauffe-eau thermodynamique entre 45 et 50°C. Arrêter le chauffe-eau en cas d'absence de plus de 4 jours.
Eclairage	Nettoyer les ampoules et les luminaires.

⚠ Selon la configuration, certaines recommandations relèvent de la copropriété ou du gestionnaire de l'immeuble.

Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr).

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par I. CERT, 16, rue Villars- 57 100 THIONVILLE

Référence du logiciel validé : **DPEWIN version V5**
Référence du DPE : **2517N1035540Q**
Date de visite du bien : **26/03/2025**
Invariant fiscal du logement :
Référence de la parcelle cadastrale : **17142000BS0248**
Méthode de calcul utilisée pour l'établissement du DPE : **Th-BCD 2020(v2022.E3.0.0)**

Justificatifs fournis pour établir le DPE :
- Récapitulatif standardisé d'étude thermique
- Attestation de prise en compte de la Réglementation Thermique à l'achèvement des travaux

La surface de référence d'un logement est la surface habitable du logement au sens de l'article R. 156-1 du code de la construction et de l'habitation, à laquelle sont ajoutées les surfaces des vérandas chauffées ainsi que les surfaces des locaux chauffés pour l'usage principal d'occupation humaine, d'une hauteur sous plafond d'au moins 1,80 mètres.

Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :

Les consommations de ce DPE sont calculées pour des conditions d'usage fixées (on considère que les occupants les utilisent suivant des conditions standard), et pour des conditions climatiques moyennes du lieu. Il peut donc apparaître des divergences importantes entre les factures d'énergie que vous payez et la consommation conventionnelle pour plusieurs raisons : suivant la rigueur de l'hiver ou le comportement réellement constaté des occupants, qui peuvent s'écarter fortement de celui choisi dans les conditions standard et également les frais d'énergie qui font intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps. Ce DPE utilise des valeurs qui reflètent les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Énergie constate au niveau national et donc peut s'écarter du prix de votre abonnement. De plus, ce DPE a été réalisé selon une modélisation 3CL (définie par arrêté) qui est sujette à des modifications dans le temps qui peuvent également faire évoluer les résultats.

Commentaires :

La surface de référence d'un logement est la surface habitable du logement au sens de l'article R. 156-1 du code de la construction et de l'habitation, à laquelle sont ajoutées les surfaces des vérandas chauffées ainsi que les surfaces des locaux chauffés pour l'usage principal d'occupation humaine, d'une hauteur sous plafond d'au moins 1,80 mètres.

Les informations de l'enveloppe et des systèmes sont issues du calcul RE2020.

généralités

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Département			17
Altitude		Document fourni	12 m
Type de bâtiment		Document fourni	Maison individuelle
Année de construction		Document fourni	2025
Surface de référence		Document fourni	106,40 m²
Nombre de logement du bâtiment		Document fourni	3

Fiche technique du logement (suite)

enveloppe

donnée entrée		origine de la donnée	valeur renseignée
Mur n° 1 - U=0,172 W/m².K	surface	Document Fourni	331,30 m²
	Umur	Document Fourni	0,172 W/m².K
	état d'isolation	Document Fourni	isolé
	résistance isolant	Document Fourni	5,65 m².K/W
	épaisseur isolant	Document Fourni	34,00 cm
Mur n° 2 Coffres volets roulants - U=1,439 W/m².K	surface	Document Fourni	1,54 m²
	Umur	Document Fourni	1,439 W/m².K
	état d'isolation	Document Fourni	non isolé

enveloppe

donnée entrée		origine de la donnée	valeur renseignée
Plancher n° 1 - U=0,112 W/m².K	surface	Document Fourni	187,73 m²
	Upb	Document Fourni	0,112 W/m².K
	état d'isolation	Document Fourni	isolé
	résistance isolant	Document Fourni	7,90 m².K/W
	épaisseur isolant	Document Fourni	23,00 cm

enveloppe

donnée entrée		origine de la donnée	valeur renseignée
Plafond n° 1 - U=0,098 W/m².K	surface	Document Fourni	187,76 m²
	Uph	Document Fourni	0,098 W/m².K
	état d'isolation	Document Fourni	isolé
	résistance isolant	Document Fourni	10,00 m².K/W
	épaisseur isolant	Document Fourni	45,00 cm

enveloppe

donnée entrée		origine de la donnée	valeur renseignée
Paroi vitrée n° 1 Fenêtre en PVC double vitrage avec volet - Uw=1,000 W/m².K - Sw=0,42	surface	Document Fourni	18,90 m²
	Uw	Document Fourni	1,000 W/m².K
	Sw	Document Fourni	0,42
	type de vitrage	Document Fourni	Double vitrage
	épaisseur lame d'air	Document Fourni	16,0 mm
	gaz de remplissage	Document Fourni	argon ou krypton
	type menuiserie	Document Fourni	PVC
	type ouverture	Document Fourni	Fenêtre battante
	type volets	Document Fourni	Volet roulant PVC (e>12mm)
	baies Sud	Document Fourni	11,30 m²
Paroi vitrée n° 2 Fenêtre en PVC double vitrage avec volet - Uw=1,000 W/m².K - Sw=0,49	surface	Document Fourni	17,70 m²
	Uw	Document Fourni	1,000 W/m².K
	Sw	Document Fourni	0,49
	type de vitrage	Document Fourni	Double vitrage
	épaisseur lame d'air	Document Fourni	16,0 mm
	gaz de remplissage	Document Fourni	argon ou krypton
	type menuiserie	Document Fourni	PVC
	type ouverture	Document Fourni	Fenêtre battante
	type volets	Document Fourni	Volet roulant PVC (e>12mm)
	baies Sud	Document Fourni	5,90 m²
Paroi vitrée n° 3 Fenêtre en PVC double vitrage avec volet - Uw=1,000 W/m².K - Sw=0,39	surface	Document Fourni	4,30 m²
	Uw	Document Fourni	1,000 W/m².K

Fiche technique du logement (suite)

	Sw		Document Fourni	0,39
	type de vitrage		Document Fourni	Double vitrage
	épaisseur lame d'air		Document Fourni	16,0 mm
	gaz de remplissage		Document Fourni	argon ou krypton
	type menuiserie		Document Fourni	PVC
	type ouverture		Document Fourni	Fenêtre battante
	type volets		Document Fourni	Volet roulant PVC (e>12mm)
	baies Sud		Document Fourni	4,30 m²
Paroi vitrée n° 4 Fenêtre en PVC double vitrage avec volet - Uw=1,000 W/m².K - Sw=0,44	surface		Document Fourni	13,90 m²
	Uw		Document Fourni	1,000 W/m².K
	Sw		Document Fourni	0,44
	type de vitrage		Document Fourni	Double vitrage
	épaisseur lame d'air		Document Fourni	16,0 mm
	gaz de remplissage		Document Fourni	argon ou krypton
	type menuiserie		Document Fourni	PVC
	type ouverture		Document Fourni	Fenêtre battante
	type volets		Document Fourni	Volet roulant PVC (e>12mm)
	baies Sud		Document Fourni	4,00 m²
Paroi vitrée n° 5 Fenêtre en PVC double vitrage sans volet - Uw=1,400 W/m².K - Sw=0,31	surface		Document Fourni	3,20 m²
	Uw		Document Fourni	1,400 W/m².K
	Sw		Document Fourni	0,31
	type de vitrage		Document Fourni	Double vitrage
	épaisseur lame d'air		Document Fourni	16,0 mm
	gaz de remplissage		Document Fourni	argon ou krypton
	type menuiserie		Document Fourni	PVC
	type ouverture		Document Fourni	Fenêtre battante
	type volets		Document Fourni	Sans volet
	baies Nord		Document Fourni	3,20 m²

enveloppe

donnée entrée		origine de la donnée		valeur renseignée
Porte n° 1 Porte LnC - PE (0,9x2,2) - U=1,000 W/m².K	surface		Document Fourni	2,00 m²
	Uporte		Document Fourni	1 W/m².K
	type de menuiserie		Document Fourni	Porte simple en métal
	type de porte		Document Fourni	Porte opaque pleine simple

enveloppe

donnée entrée		origine de la donnée		valeur renseignée
pont thermique 1	type de pont thermique		Document Fourni	mur de façade ou de pignon avec plancher bas / façade
	valeur PT k		Document Fourni	0,0800 W/m.K
	longueur du pont thermique		Document Fourni	87,02 m
pont thermique 2	type de pont thermique		Document Fourni	mur de façade ou de pignon avec plancher intermédiaire
	valeur PT k		Document Fourni	0,2400 W/m.K
	longueur du pont thermique		Document Fourni	58,00 m
pont thermique 3	type de pont thermique		Document Fourni	mur de façade ou de pignon avec plancher haut
	valeur PT k		Document Fourni	0,1700 W/m.K
	longueur du pont thermique		Document Fourni	23,51 m
pont thermique 4	type de pont thermique		Document Fourni	mur de façade ou de pignon avec plancher haut
	valeur PT k		Document Fourni	0,0400 W/m.K
	longueur du pont thermique		Document Fourni	48,00 m
pont thermique 5	type de pont thermique		Document Fourni	mur de façade ou de pignon avec plancher haut
	valeur PT k		Document Fourni	0,0700 W/m.K

Fiche technique du logement (suite)

	longueur du pont thermique	Document Fourni	14,18 m
pont thermique 6	type de pont thermique	Document Fourni	refend avec mur de façade ou de pignon
	valeur PT k	Document Fourni	0,2000 W/m.K
	longueur du pont thermique	Document Fourni	10,00 m
pont thermique 7	type de pont thermique	Document Fourni	refend avec mur de façade ou de pignon
	valeur PT k	Document Fourni	0,1500 W/m.K
	longueur du pont thermique	Document Fourni	10,00 m
pont thermique 8	type de pont thermique	Document Fourni	mur de refends avec plancher haut
	valeur PT k	Document Fourni	0,4600 W/m.K
	longueur du pont thermique	Document Fourni	8,31 m
pont thermique 9	type de pont thermique	Document Fourni	mur de refends avec plancher haut
	valeur PT k	Document Fourni	0,1800 W/m.K
	longueur du pont thermique	Document Fourni	10,00 m
pont thermique 10	type de pont thermique	Document Fourni	liaison angle de mur
	valeur PT k	Document Fourni	0,0700 W/m.K
	longueur du pont thermique	Document Fourni	7,50 m
pont thermique 11	type de pont thermique	Document Fourni	liaisons menuiseries / parois opaques (appui, linteau, tableau)
	valeur PT k	Document Fourni	0,0270 W/m.K
	longueur du pont thermique	Document Fourni	184,20 m

équipements

donnée entrée		origine de la donnée	valeur renseignée
Système de ventilation	type de ventilation	Document Fourni	- Mécanique Simple flux - Hygroréglable type B

équipements

donnée entrée		origine de la donnée	valeur renseignée
Système de chauffage 1	libellé du générateur	Document Fourni	Generateur 1
	type de générateur	Document Fourni	Générateur effet joule
	puissance	Document Fourni	15,00 kW
	libellé de l'émetteur	Document Fourni	rayonnants ch
	surface chauffée	Document Fourni	134,88 m²
	libellé de l'émetteur	Document Fourni	ss sdb
	surface chauffée	Document Fourni	37,29 m²
Système de chauffage 2	libellé du générateur	Document Fourni	poele 6 kW 91 5
	type de générateur	Document Fourni	Poele à bois ou insert
	nombre de générateur identique	Document Fourni	3
	puissance des auxiliaires	Document Fourni	150,00 W
	rendement moyen	Document Fourni	91,50 %
	type de combustible	Document Fourni	granulés
	libellé de l'émetteur	Document Fourni	poele ch
	surface chauffée	Document Fourni	134,88 m²
	libellé de l'émetteur	Document Fourni	poele jour
	surface chauffée	Document Fourni	152,06 m²

Fiche technique du logement (suite)

équipements

donnée entrée		origine de la donnée	valeur renseignée
Système de production d'eau chaude sanitaire 1	libellé du générateur	Document Fourni	Calypso connecte VS 250L
	type de générateur	Document Fourni	Ballon thermodynamique
	nombre de générateur identique	Document Fourni	3
	volume du stockage	Document Fourni	250 L
	COP	Document Fourni	3.46
Système de production d'eau chaude sanitaire 2	libellé du générateur	Document Fourni	Appoint elec. PAC ECS
	type de générateur	Document Fourni	Générateur effet joule
	puissance	Document Fourni	1,80 kW

Certificat de compétences
Diagnostiqueur Immobilier

N° CPDI6196 Version 004

Je soussigné, Etienne LAMY, Directeur Opérationnel d'I.Cert, atteste que :

Monsieur FRAINEAU Alexandre

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert en vigueur (CPE DI DR 06 (cycle de 7 ans)), dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

DPE tout type de bâtiments	Diagnostic de performance énergétique avec mention : DPE tout type de bâtiment (1) Date d'effet : 05/11/2021 - Date d'expiration : 04/11/2028
DPE individuel	Diagnostic de performance énergétique sans mention : DPE individuel (1) Date d'effet : 05/11/2021 - Date d'expiration : 04/11/2028

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.
Ce certificat n'implique qu'une présomption de certification. Sa validité peut être vérifiée à l'adresse https://www.icert.fr/liste-des-certifies/
Valide à partir du 01/07/2024.

Etienne Lamy

(1) Arrêté du 20 juillet 2023 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans le domaine du diagnostic de performance énergétique, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification et modifiant l'arrêté du 16 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification

I.Cert Institut de Certification

Certification de personnes
Diagnostiqueur
Portée disponible sur www.icert.fr

cofrac ACCRÉDITATION N° 4-4322 PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR CERTIFICATION DE PERSONNES

Allianz

ATTESTATION D'ASSURANCE

Allianz Responsabilité Civile des Entreprises et de Services

La Compagnie Allianz I.A.R.D atteste que :

E2MT SARL
3 RUE DES VENDANGEURS
SAINT OUEN D'AUNIS
17230 SAINT OUEN D'AUNIS
RCS 987 442 480

a souscrit auprès d'elle sous le n° **62 892 599** un contrat d'assurance ayant pour objet de satisfaire à l'obligation édictée par les articles L271-6 et R-271-2 du Code de la Construction et de l'Habitation et de le garantir contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile professionnelle qu'il peut encourir à l'égard d'autrui du fait des activités suivantes :

Diagnostics règlementaires du Dossier de Diagnostic Technique avant vente/location
- Diagnostic de performance énergétique (DPE) et Audit énergétique des immeubles en monopropriété étiquetés F ou G réalisé en complément du DPE dans le cadre de l'article L.126-28-1 du Code de la Construction et de l'Habitation

Autres diagnostics règlementaires
Contrôle des bâtiments résidentiels par Thermographie infrarouge
Loi Carrez
Loi Boutin
Etudes thermiques réglementaires RT2012 & bâtiments existants suivant arrêté du 28 décembre 2012 et l'arrêté modificatif du 11 décembre 2014 relatif aux caractéristiques thermiques et aux exigences de performance énergétique applicables aux bâtiments nouveaux et aux parties nouvelles de bâtiment de petite surface et diverses simplifications »
Etude thermique Réglementation environnementale RE 2020 incluant le protocole de contrôle de la ventilation RE 2020.(incluant Vérifications – Mesures des systèmes de ventilations mécaniques des bâtiments résidentiels neufs (RE2020 – QUALIBAT 8741)
Les activités d'analyse du cycle de vie des matériaux conformément à la Re 2020 sont couvertes au titre des mission de diagnostic de la conformité à la Réglementation Environnementale (RE) 2020

Diagnostic détection fuite d'eau
Test de perméabilité à l'air des bâtiments (QUALIBAT 8711) y compris test d'étanchéité des réseaux de ventilation dans le cadre de la règlementation thermique -
Diagnostic Accessibilité Handicapés ERP
DPE avec mention collectif pour les immeubles collectifs à usage d'habitation
DPE avec mention dans le neuf (DPE réalisé dans le cadre de la conformité à la RT 2012 et RE 2020)
Test de perméabilité à l'air des réseaux aérauliques (Qualibat 8721) dans le cadre de la RE2020 pour les bâtiments à usage d'habitation et dans le cadre du DTG pour les copropriétés
Mesure d'étanchéité des conduits 3CEP(mise en fumée des conduits 3CEP et mesure si demandée d'étanchéité du conduit 3CEP) dans les logements d'habitation

Garantie RC Professionnelle : 300 000 EUR par sinistre dans la limite de 500 000 EUR par année d'assurance

La présente attestation valable, sous réserve du paiement des cotisations, pour la période du 01/04/2024 au 31/03/2025

Les activités sont garanties sous réserve que le souscripteur soit titulaire des certificats délivrés par des organismes de certification accrédités, conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent document, établi par Allianz I.A.R.D, a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il ne constitue pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager Allianz I.A.R.D au delà des clauses et conditions du contrat auquel il se réfère. **Les exceptions de garantie opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité règle proportionnelle, exclusions, déchéances..)**

Toute adjonction autre que les cachets et signature du représentant de la Compagnie est réputée non écrite.

Fait à Paris le 02/04/2024

Pour la Compagnie Allianz I.A.R.D

Pour la Compagnie,

Allianz IARD
Entreprise régie par le Code des assurances
Société anonyme au capital de 991.967.200 €
1 cours Michelet
CS 30051
92076 Paris La Défense Cedex
542 110 291 RCS Nanterre